

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES sont reçues aux bureaux du Journal

Tous les jours de 2 à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : DEMAIN, Pierre Marcel. — L'ARBITRAGE DU PAPE, Joseph Véry. — LES ANNIVERSAIRES DE LA RÉVOLUTION, L. Ducuryl. — LE 4 OCTOBRE, Incognitus. — MOIS DU ROSAIRE. — A TRAVERS LA SEMAINE. — EN AVANT, comte Ch. de M. — LA VEILLE DES ÉLECTIONS, Augustin Remy. — LA MAGISTRATURE LYONNAISE, L. Ducuryl. — MARCHÉS, Thur. Lep. — CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Élections Législatives du 4 Octobre 1885

**CANDIDATS CONSERVATEURS
DU RHONE**

MM.

Brolemann (*), ancien président du tribunal de commerce de Lyon ;

Chassaignon, maire des Chères, président du Comice agricole de Lyon ;

Isaac, père, fabricant, ancien président de la chambre syndicale ;

Général Isnard (C *), propriétaire à Saint-Julien-sous-Montmelas (Rhône) ;

De Jerphanion, conseiller général de Saint-Symphorien-sur-Coise ;

Paul Leroy-Beaulieu (O *), membre de l'Institut, rédacteur en chef de *l'Economiste* ;

J.-A. Marnas (*), teinturier, membre de la Chambre de commerce de Lyon, ancien président de la Société d'Agriculture du Rhône.

De Prandièrre (*), ancien maire du 2^e arrondissement de Lyon ;

Prénat, maître de forges, à Givors ;

Sonnery-Martin, conseiller général de Tarare ;

Terret, ancien président du tribunal de Villefranche.

DEMAIN

Demain donc vont se jouer les destinées de la France.

Demain le peuple sera maître du pays. Il en fera ce qu'il voudra.

Demain sortiront de l'urne terrible, selon que le peuple écoutera les hommes d'ordre ou les ambitieux, la paix ou la guerre, l'ordre ou le désordre, la prospérité ou la ruine, l'honneur ou la honte, la foi ou l'athéisme, la vie ou la mort.

Demain le peuple écoutera le bon sens, ou se laissera encore duper par la voix fausse des ambitieux. Il sera sage ou il sera dupe !

Quelle alternative ! Et comme ce jour est terrible !

Allons, honnêtes gens, hommes d'ordre, hommes de devoir, hommes de foi, au nom des plus sacrés principes, dans l'intérêt même des pauvres dupes que séduisent les beaux parleurs, un dernier effort !

Aux urnes ! Allez tous aux urnes, en foule, et montrez-en le chemin à ceux qui ignorent ou qui n'en savent point user.

Vous qui connaissez les dessous des cartes,

parlez à ceux qui les ignorent ; montrez-leur l'abîme où ils se précipitent inconscients, croyant marcher à la lumière. C'est de la pure charité.

Il en est tant qui ne savent pas encore à qui donner leur voix. Sans parti pris, sans haine, mais avec force parce que vous avez pour vous la vérité, montrez-leur la route.

Des ambitieux les ont égarés ; remettez-les dans la vraie voie. C'est un devoir. Un jour, ces aveugles, ouvrant les yeux devant l'éblouissante clarté de la vérité, vous remercieront. Et s'ils ne le font pas, qu'importe ? Vous aurez fait le bien, n'est-ce pas le plus grand bonheur ici-bas ?

Ne me dites pas : je ne suis rien, je ne puis rien.

Vous êtes tout, vous pouvez tout, parce que vous êtes légion. Votre parole à vous qui me lisez peut faire pencher la balance ! Quelle faute ce serait pour vous de vous taire !

Comme le paysan qui jette la semence de ses récoltes futures dans ses sillons, c'est la semence de l'avenir que vous allez verser dans l'urne électorale. Si la graine est mauvaise, vous récolterez la disette et la pauvreté ; la richesse, la vôtre et celle de vos enfants, si la graine est bonne.

Que diriez-vous du laboureur qui ne sèmerait pas ?

Non, nous ne laisserons plus nos terres incultes, livrées au gaspillage et aux oiseaux de proie !

La ruine est à la porte des plus riches d'entre nous, comme des plus pauvres. Vite, fermons la porte !

Et si ce n'était que la ruine ! Mais c'est le déshonneur, la mort, l'irrégion !

Qui donc hésiterait à l'heure terrible que nous traversons ?

Autrefois, c'était au martyr qu'il fallait aller pour prouver sa foi ; aujourd'hui, ce n'est plus qu'aux urnes, et, fils dégénérés de sublimes héros, il en serait d'entre vous qui hésiteraient !

Allons donc, cette honte ne peut se supposer !

Demain, tous unis par le plus élémentaire sentiment de patriotisme, nous irons en foule à l'urne électorale, et nous y entraînerons par la force de notre exemple et de la vérité, la foule des détrompés, cette foule qui grandit chaque jour dans des proportions étonnantes et qui a doublé en quelques semaines.

Quant aux candidats nous n'avons pas à hésiter.

Notre choix est fait entre les hommes de Ferry et les hommes de Courbet, entre ceux qui cherchent des places et ceux qui n'acceptent la députation que par devoir.

Si les premiers nous ont ruinés, les seconds nous sauveront.

L'immense poussée qui chasse les uns pour ramener les autres nous doit donner courage et confiance.

Donc, en avant et aux urnes !

PIERRE MARCEL.

L'Arbitrage du Pape

Mistral, le grand poète de la Provence, a peint dans son poème de *Nerto*, la puissance que Dieu a donné au Pape surtout dans le malheur. L'armée de Boucicaud assiège Avignon, ses étendards se déploient dans la plaine, partout les lances des chevaliers étincellent au soleil du midi, l'heure de l'assaut suprême est venue ; Avignon doit succomber. Alors tinte la cloche de la chapelle du Pape, mille cloches y répondent et le Pape paraît aux créneaux ; pâle dans sa robe blanche, il porte en ses mains l'ostensoir. Soudain et malgré elle l'armée de Boucicaud s'agenouille ; un instant assiégés et assiégeants oublient la lutte pour ne songer qu'au Dieu qui les bénit.

Ce que le poète avait revêtu l'histoire l'accomplit. Hier encore deux nations allaient s'entrechoquer sur mer dans une lutte sans merci, lorsque l'empereur d'Allemagne songea qu'au-dessus des princes de la terre il y avait le représentant de Dieu.

Qui, en effet, sinon lui, pouvait dire à l'Empereur tu as tort et au Roi peut-être n'as-tu pas raison ? qui surtout pouvait faire accepter à la fierté castillane, à l'orgueil allemand, un accord qui devait nécessairement les blesser ? Personne sinon le Pape.

Aussi dans notre société moderne incroyante, sceptique, lâche devant la force, nous avons vu à notre grand étonnement ce triomphe de la faiblesse. Le prisonnier du Vatican, le roi déposé de sa puissance matérielle, à vu venir à lui le chancelier de fer, qui comprend que ses gros bataillons, ses énormes canons, le génie de ses généraux pèsent moins dans la balance du monde que la parole d'un vieillard désarmé et impuissant. Il est vrai que ce vieillard est le successeur de Pierre, l'héritier des promesses éternelles, vérifiées par dix-huit siècles de luttes glorieuses et fécondes pour étendre le domaine du Christ sur le globe entier. Cent millions d'hommes tressaillent lorsque sa voix se fait entendre, et ce roi sans royaume, sans armée, a sur nos cœurs un pouvoir que n'eurent jamais les rois, ni les empereurs les plus puissants.

Il semble que le moyen âge soit revenu. Alors, dans l'Europe ensanglantée par la guerre, le Pape s'était levé, et étendant sa main sur les chevaliers bardés de fer pour les bénir, il les avait arrachés à leurs luttes fratricides, et, à la voix de ses légats, lancés sur les routes de l'Orient, la croix rouge sur la poitrine, à la conquête de Jérusalem.

Les peuples unis dans cette lutte sainte oublièrent leurs inimitiés passées et scellèrent de leur sang versé pour le Christ, l'alliance des nations chrétiennes, gardée fidèlement jusqu'au traité de Westphalie.

Mais quelle leçon pour la France oublieuse de son rôle de fille aînée de l'Église, que la main tendue par l'empereur protestant au Pape, au chef spirituel des catholiques ! n'est-ce pas à la veille des élections un avertissement ? Catholiques français n'oublions pas que notre vote peut nous éloigner ou nous rapprocher de la papauté, qui, aidée jadis de notre épée par Charlemagne, a mis en échange sur sa tête la couronne d'Empereur d'Occident, et au front de la France le rayon trois fois saint de l'honneur, de la loyauté, de la chrétienté.

JOSEPH VÉRY.

Les Anniversaires de la Révolution

(Suite.)

IV

Nous avons dit que le décret du 7 juin 1789 contenait la nuit du 4 août. La réunion des trois ordres avait fait disparaître cette division hiérarchique des Etats Généraux.

La séance du 23 juin a été la prise de possession du pouvoir par le peuple ; l'influence

morale de la royauté disparaissait, la puissance matérielle avait un terme le 14 juillet. Le 4 août devait être le complément de cette première période de la Révolution.

L'autorité ainsi que la force, après le 14 juillet, étaient déplacées. La royauté les avait perdues par la défaite, le peuple les avait conquises.

Et pourtant les réformes auraient pu être adoptées par un tour de scrutin. Toutes les réformes utiles pouvaient sans secousses s'exécuter, se multiplier, s'achever par l'accord des communes devenues puissantes avec le prince et par ses mains.

Mais la Révolution, telle qu'elle est bientôt apparue, ne pouvait se borner à la légalité des réformes.

Mirabeau exprimait cette opinion, trois mois avant sa mort, ainsi que l'a écrit Dumont, un des députés de la Constituante : « Ah ! mon ami, que nous avons raison quand nous avons voulu, dès le commencement, empêcher les communes de se déclarer Assemblée nationale ! C'est là l'origine du mal. *Ils ont voulu gouverner le roi, au lieu de gouverner par lui* ».

Les Etats Généraux, dont les cahiers contenaient tous les sujets de réformes possibles, n'étaient plus un pouvoir.

Les cahiers de la noblesse et du clergé avaient été unanimes. Contrôle efficace et régulier imposé au pouvoir, égalité des citoyens devant l'impôt, la bourse des contribuables remise à leurs représentants, telle était la base fondamentale des réformes.

La régularisation des détails du contrôle principal par la création de contrôles secondaires complétait ces réformes prévues.

Si l'on ajoute que tous les droits féodaux ecclésiastiques et les privilèges devaient être supprimés ou rachetés, la réforme était immense. Pour arriver à ces résultats, des opérations délicates et complexes demandaient du temps pour être menées à bien ; il fallut aussi que les assemblées, en quelque sorte improvisées, fissent leur éducation politique. Mais alors, comme de nos jours, l'esprit révolutionnaire ne vécût que de spéculations, de théories, sans prendre le temps d'apprendre la pratique d'un système nouveau d'institutions. En vertu de cet esprit, ce que propose un roi on le rejette ; refaire la société de fond en comble, sans transition, les révolutionnaires surtout sectaires s'en font un droit et un devoir.

Or, ce qui se passa dans l'Assemblée constituante le 4 août prouve bien que l'esprit de réforme n'était pas combattu, ni par le roi, ni par les amis de la royauté, ni par les amis de la Révolution qui consultaient seulement leur raison.

L'anniversaire du 4 août rappelle donc un héroïque élan de générosité de la part des privilégiés ; il peut être célébré par les premières victimes de la Révolution plutôt que par les réformateurs révolutionnaires.

Dans cette nuit du 4 août, l'abolition des privilèges fut spontanée et l'œuvre des privilégiés ; entre eux, il s'établit une rivalité d'offrande et de patriotisme. Quelques heures suffirent pour cela ; ce furent les membres de l'Assemblée les plus intéressés aux anciens droits qui commencèrent le sacrifice.

Le duc de Noailles qui donna le signal, le duc Du Chatelet, l'évêque de Chartres, le comte de Virieu firent des propositions radicales de réformes. Au nom de leurs provinces, leurs représentants, entre autres le marquis De Blacons, du Dauphiné, prononcèrent une renonciation solennelle des privilèges.

Mais les réformateurs révolutionnaires, les enthousiastes de la prise de la Bastille, comme les républicains de l'ère nouvelle, peuvent célébrer l'anniversaire du 4 août à un point de vue spécial.

Le paysan, sans les violences de la Révolution, après quelques années, arrivait au degré d'indépendance et de bien-être qui lui est échü depuis, après les convulsions de la France.

Mais les ambitieux d'un autre ordre n'aiment pas attendre, et la Révolution violemment poursuivie les a satisfaits. La destruction accomplie, consommée par la séance du 4 août 1789, rendit, ainsi qu'on l'a répété, tous les Français égaux; tous purent parvenir aux emplois. N'est-ce pas le but particulier de la plupart de nos révolutionnaires successeurs de ceux de 1789?

« Depuis le 14 juillet, dit encore Henri Taine, d'après Ferrière et Delavalette, des milliers de places se sont offertes aux ambitions lâchées ».

Le 4 août faisait beau jeu. Ces historiens ajoutent: « Procureurs, clercs de notaire, marchands, courtiers de boutique, comédiens, avocats surtout, chacun a voulu être officier, administrateur, conseiller ou ministre du nouveau régime; et les journaux qui se fondent par dizaine sont une tribune permanente où les déclamations viennent courtoiser le peuple à son profit ».

A près d'un siècle de distance, l'ambition des écumeurs de la Révolution n'est-elle pas la même, et une curée générale n'est-elle pas toujours le but de ceux qui ont foi en la Révolution parce qu'ils ont surtout foi en eux-mêmes?

L'anniversaire du 4 août 1789 rappelle le sacrifice spontané des privilégiés par ceux qui les possédaient d'après les lois du temps. Les nouveaux privilégiés que la troisième République a dotés d'emplois et d'argent, nouveaux privilégiés, pendant une nouvelle séance d'Assemblée nationale ou de clubs populaires, offriront-ils leurs titres d'emplois ou de rentes, leurs hôtels et leurs châteaux, fruits de la faveur et de leurs spéculations, au profit des nouvelles couches révolutionnaires?

Qu'on le demande aux parvenus de la République et aux candidats électoraux, qui proclament que tout est pour le mieux dans le plus parfait régime démocratique!

(A suivre). L. DUCURTYL.

Le 4 Octobre

Il y a trois siècles, à pareille fête, la chrétienté était en péril.

Le flot envahisseur et dévastateur des armées de Mahomet menaçait de tout engloutir. De l'Afrique, de l'Asie, des bords de la Méditerranée, déjà soumis, il se précipitait sur l'Europe, et la civilisation chrétienne allait sombrer sans retour.

L'Europe allait-elle redevenir barbare? Telle était la question formidable qui se posait.

Jamais peut-être plus poignante alternative, dilemme plus pressant de vie ou de mort, point d'interrogation plus terrible et plus inévitable ne s'était dressé sur le monde.

La lutte allait s'engager, lutte monumentale, lutte titanique, d'où dépendait le sort de l'Europe, et, par l'Europe, le sort de l'univers.

Nous l'avons dit, c'était la lutte entre la civilisation et la barbarie, entre le bien et le mal, entre la vie et la mort, entre le Christ et le faux prophète, entre l'Eglise et la secte maudite du Koran, — et c'était la lutte décisive.

Lépante est un des champs de bataille les plus immenses de l'histoire. C'est le champ de lutte de deux esprits. Le christianisme s'y est

mesuré, dans un gigantesque duel, avec l'islamisme, ce paganisme moderne.

Qui a triomphé? Nous le savons. Lépante restera dans l'histoire comme le plus vaste triomphe des chrétiens sur les infidèles.

Nouveau Charles Martel, don Juan d'Autriche repoussa les barbares, et la civilisation fut sauvée.

De nouveau, aujourd'hui, la chrétienté est en péril.

Des envahisseurs plus subtils mais qui n'en sont que plus terribles, des barbares plus raffinés mais qui n'en sont que plus barbares, l'attaquent et la menacent de toutes parts.

Des païens plus modernes que les disciples de Mahomet et les esclaves du sultan, ont organisé contre l'Europe chrétienne, et contre la France surtout, tête et cœur de l'Europe, une conspiration mieux tramée et plus redoutable que la guerre ouverte des Sarrasins musulmans.

L'ennemi ne vient plus du dehors, il vit au dedans, semblable à ces effrayants microbes du choléra ou de la gale dont les ravages invisibles et cachés sont plus à craindre pour nous que la dent du lion et la griffe du tigre.

Les mystérieuses légions de cet ennemi nouveau ont envahi la civilisation fondée par le Christ, et, depuis dix ans surtout, la France catholique et le corps social tout entier sentent les progrès et les dévastations croissantes de ces modernes ravageurs de nations.

Depuis dix ans leurs bandes secrètes, habilement commandées par des chefs expérimentés et prudents, exercent dans l'ombre et sous le couvert des lois, leurs déprédations sur notre pauvre patrie, en proie à leur cupidité égoïste et à leur haine de Dieu.

Depuis dix ans ils règnent, et s'intitulent la France.

C'est l'audace et l'hypocrisie à leur comble.

Au nom de la France, ils pillent les ressources et les trésors de la France. Ils nous rançonnent comme des conquies et des vaincus, et déjà nous ont emporté plus d'or que les Prussiens de la Prusse, — qui ne sont pas nos pires ennemis, hélas!

Au nom de la France, ils gaspillent les forces de la France, et envoient ses soldats mourir de misère et de fièvre dans des expéditions sans but, sans autre but que celui de s'enrichir, sans autre résultat que celui de nous affaiblir au grand profit et à la grande joie de l'Allemagne.

Au nom de la France, la nation de la foi, ils chassent Dieu de partout.

Au nom de la France, comme une troupe de bandits, ils abattent les croix que la France adore.

Enfin l'heure est venue d'arrêter ces envahisseurs, et d'en libérer le pays.

L'occasion se présente, et le combat s'apprête, acharné, décisif.

Il s'agit de savoir à qui restera le cœur de l'Europe, la nation française: à la civilisation chrétienne, ou à la barbarie intellectuelle et morale; à Dieu, source de tous les progrès, ou à l'ennemi de Dieu, source de toutes les dégradations.

La guerre est entre les francs-maçons et les Français.

Au nom de la patrie, en avant!

Et vous aussi, femmes françaises, souvenez-vous de Lépante, et de saint Pie V priant, les bras en croix, tout le temps de la bataille.

INCIGNITUS.

Mois du Rosaire

Demain dans toutes les églises du diocèse sera lu le mandement de Son Em. Mgr le cardinal Caverot, portant publication du décret de N. S. P. le Pape sur le Saint Rosaire, décret que nous avons annoncé dans notre numéro du 12 septembre.

Son Eminence recommande en ces termes la prière pour la France:

« Pendant ce mois béni vous vous presserez autour de l'autel de Marie, et faisant à cette auguste Mère une couronne de votre ferveur, vous lui offrirez tous ensemble cette prière du Rosaire qui est la ressource des grands périls et l'espoir des grandes victoires de l'Eglise. Nulle ne convient mieux à nos jours troublés. Vous viendrez donc demander à Marie qu'elle rejette aux abîmes de l'enfer, patrie des blasphèmes et des négations, ce hideux athéisme dont certains hommes ont rêvé de marquer, comme du signe de la bête, l'éducation, les lois, les institutions, la société elle-même et toute la vie humaine. Vous demanderez à Marie d'écraser sous son pied virginal ces théories audacieuses et impies qui, si elles venaient à triompher, ne laisseraient rien subsister de la gloire, des bienfaits et des adorables mystères de son divin fils Jésus; qui détruisent dans leur principe toute religion, toute piété, toute vertu, toute vie chrétienne; et qui allant jusqu'au bout renversent jusqu'aux fondements même de l'honnêteté naturelle ».

Et puis la pensée du Pasteur, l'inquiétude du père de famille ressortent mais guidées par la confiance dans les lignes suivantes:

« Vous viendrez encore, N. T. C. F., invoquer Marie consolatrice des affligés. Nous vivons vraiment en des jours d'angoisses, et notre cœur se serre à la pensée du dénuement et des souffrances de tant de familles honnêtes et chrétiennes au sein de notre grande cité lyonnaise jadis si prospère, et en tant de lieux de notre vaste diocèse. Vous le savez aussi bien que nous, leur bonne volonté, leur courage et leur stricte économie sont impuissants, hélas! à leur procurer le pain et le nécessaire de chaque jour.

A TRAVERS LA SEMAINE

Notre-Dame-des-Victoires. — Dans l'intention de répondre aux recommandations du Saint Père, un grand nombre de femmes lyonnaises se proposent de se grouper dimanche 4 octobre, à une heure, sur la place Saint-Jean, pour monter à Fourvière, en récitant le saint Rosaire.

L'histoire nous a dit qu'en octobre 1571, lors de la bataille de Lépante qui affranchit la chrétienté du joug des Sarrasins, le Pape saint Pie V avait ordonné des processions générales, et que de toutes les églises de Rome les femmes se répandaient dans les rues de la ville récitant à haute voix le Rosaire et invoquant Notre-Dame-des-Victoires au moment où don Juan détruisait la flotte turque.

Conseils aux électeurs. — Tout individu inscrit sur la liste électorale arrêtée au 30 mars dernier a le droit et le devoir de voter. Si par suite de changement de domicile, absence de chez lui ou tout autre motif, l'électeur n'a pas reçu sa carte électorale, il doit se présenter à la mairie et, muni de pièces constatant son identité, réclamer sa carte ou au moins un duplicata. L'électeur inscrit sur la liste électorale peut encore, assisté de deux témoins électeurs dans la même commune et affirmant son identité, être admis à voter.

Le bulletin de vote est manuscrit ou imprimé; chaque électeur a le droit sur le bulletin imprimé de rayer les noms qui ne lui conviennent pas et de les remplacer par d'autres noms. Il arrive quelquefois, par suite de manœuvre indelicte, que des bulletins imprimés contiennent des noms n'appartenant pas tous au même parti. L'électeur qui a pris un bulletin imprimé doit donc s'assurer, avant de le remettre au président du comité, si tous les noms qu'il contient sont bien l'expression de sa volonté.

Elections. — Nous croyons utile de donner la liste des candidats choisis et désignés aux suffrages des électeurs par les Comités conservateurs des départements circonvoisins:

AIN. — MM. Auguste Baboin; vicomte de Balore; général de Bernis; Maurice de Chanteau; Girod; E. Tissot.

ISÈRE. — MM. vicomte Edgard de Barral; comte du Bois de Bais; Jules Bourron; Françoise Bouillier; Szipion Debanne; Eugène Jourdan; La Villardière; Patricot; comte de Quinsonas.

LOIRE. — MM. Bajard; Bouillier; Chassain; Du Chevalard; De Meaux; Euvette; Gay; Neyrand; Pétin.

SAÛNE-ET-LOIRE. — MM. Violet; Petit-Abel; Garnier; Fiot; Adenot; H. Schneider; comte de Rambuteau; Campionnet; André.

Manuels laïques. — Une nouvelle histoire de France, rédigée pour l'usage des écoles primaires laïque, débute ainsi: « Pharamond, le premier des rois de France, mourut à cinquante-trois ans. On ignore la date exacte de sa naissance... »

Heureux élèves!

Pluie d'affiches. — Le grotesque se dispute avec l'odieux sur les murs de Paris. A côté de l'affiche signée Bertran, candidat humain, et qui nous offre le moyen d'avoir la paix universelle, il y a l'affiche d'un drôle qui demande la suppression des lois contre l'avortement. Une autre affiche, bien drôle celle-là, traite les candidats de: ruseurs, avaleurs de portefeuilles, discoureurs venteux. Elle est intitulée: *Chambre à louer!*

Paris. — Le 225^e anniversaire de la mort du saint Vincent de Paul a été célébré dimanche dernier avec une grande solennité, dans l'église paroissiale de Clichy la Garenne.

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de Paris y étaient représentées par un grand nombre de leurs membres; on y remarquait aussi le Cercle catholique d'ouvriers des Bâtiments.

Marée Montante. — Les élections sénatoriales de dimanche dernier, dans la Seine-et-Marne, donnent raison à nos prévisions. Malgré les efforts de l'administration le candidat favorisé du gouvernement est resté sur le carreau, c'est le radicalisme qui a triomphé. Les conservateurs avaient cru de leur devoir se présenter un candidat, et si le succès n'a

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Il vient de paraître, publié par la Société générale de Librairie catholique, un livre qui sous ce titre modeste et ordinaire: *Nouveau cours d'Histoire naturelle*, expose et traite, par une main de maître, les grands problèmes de la vie animale, et met à la portée des plus humbles intelligences les sommets ardu de la science de la nature.

Nous n'avons pas la prétention de résumer à nos lecteurs ce complet et magnifique travail d'un des professeurs les plus éminents de nos jeunes universités catholiques, si nouvelles encore, déjà fécondes et bien-faisantes.

Mais il n'est pas inopportun, croyons-nous, à une époque essentiellement scientifique comme la nôtre, dans un siècle où nos adversaires religieux et sociaux invoquent à l'appui de leurs doctrines antidiennes et antihumanes la complicité du progrès des lumières et des connaissances modernes, — il n'est pas inutile, par ce temps qui court, de faire parfois un peu de science, même dans la politique, et de réserver de temps en temps au bas des colonnes où l'on discute Ferry et la République, une petite place pour discuter Darwin et le Naturalisme à la mode.

La digression d'ailleurs serait plus apparente que

réelle, et le cadre du journal n'en serait pas violé. Au fond, tout se tient. La science n'est pas sans influence sur la politique elle-même, pas plus que les idées ne sont sans influence sur les faits. Le fait traduit l'idée, la politique traduit la science, et nous ne connaissons bien nos adversaires et nous n'en viendrons véritablement et glorieusement à bout, qu'en pénétrant d'abord leurs idées, qu'en remportant d'abord et avant toutes les autres la victoire spéculative des théories intellectuelles.

Le fond de la politique du jour, c'est l'idée antichrétienne. C'est elle qui abat nos croix, expulse nos religieux, poursuit nos prêtres et notre religion sainte.

Or croyez-vous que cette idée antichrétienne, si ardente, si tenace, si universelle aujourd'hui, ait surgi tout-à-coup dans le domaine des faits sans élaboration lente et prolongée dans le cerveau de quelques penseurs, d'où elle a jailli au dehors? sans racines profondes et latentes dans le domaine scientifique et philosophique, d'où elle s'est épanouie lentement, comme une fleur sort de sa tige naturelle?

« C'est le ventre qui fait les révolutions » a dit, je crois, Napoléon I^{er} dans son style énergique et impérial, considérant les instincts déchainés et les appétits désordonnés de la foule comme la cause de ces bouleversements gigantesques qui agitent et disloquent un Etat.

Napoléon n'a pas tort, mais en réfléchissant plus à fond on s'aperçoit que la définition est une définition de surface. En dernière analyse et en définitive, c'est la tête qui commande, c'est d'elle que part le premier ébranlement, la première agitation, le premier signal d'insoumission et de révolte. Le premier *non serviam*

est jeté par l'esprit pur, et Voltaire, tout grand seigneur et beau conservateur qu'il était dans la pratique, a plus fait pour 93, a mieux préparé la terreur et peut s'accuser d'avoir fait verser plus de sang français et élever plus d'échafauds, sans sortir de ses *Délices* de Ferney, que tous les Carrier et les Marat et les Robespierre réunis.

Et Voltaire d'ailleurs n'est pas le premier coupable. Ses idées et ses théories il était allé les chercher en Angleterre: et c'est de là, de quelques livres poudreux péniblement élaborés dans la cervelle obscure et méditative de quelques savants d'outre-Manche, c'est de ces quelques feuilles de papier spéculatives et paisibles, qu'est sorti et que s'est rué sur la France, grâce à la propagande active et fanatique des encyclopédistes et des francs-maçons, l'ouragan révolutionnaire de la première République.

Ce n'est pas le ventre, c'est la tête qui fait les Révolutions.

Etudions donc la tête de notre siècle, sa pensée intime et profonde, sa conception philosophique des choses, la vue d'ensemble de ses savants et de ses docteurs sur le monde et l'universalité des êtres.

Le grand mot de notre XIX^e siècle, c'est le mot *Science*. Et par ce mot nous entendons ici non pas l'étude de toutes choses, mais l'étude de la matière, l'étude de la nature.

La grande science du jour, c'est l'histoire naturelle, depuis la molécule chimique, depuis la cellule végétale ou animale, jusqu'à l'astre dans le firmament.

C'est en Histoire naturelle que se sont produits les plus grands systèmes, qu'ont travaillé les plus grands

esprits, et qu'ont été applaudies les plus hautes renommées du siècle.

L'Histoire naturelle, c'est elle aujourd'hui qui mène le monde.

Le savant, entouré de ses cornues et de ses microscopes, a l'air de vivre en dehors des mouvements politiques, et sans aucune influence sur la direction des choses.

Ses théories ont l'air inoffensif et rêveur, et peut-être ne soupçonne-t-il pas lui-même qu'elles puissent jamais franchir les murs de son cabinet de travail ou de l'Académie où il les a développées.

Qu'importe, semble-t-il au premier abord, tel ou tel système sur l'organisation de l'univers ou sur l'origine des espèces, telle ou telle théorie spéculative sur l'astre ou sur l'atome, sur la cellule et sur le microbe?

Qu'importent ces discussions sans fin sur la formation des animalcules, et ces disputes entre Cuvier et Darwin, semble-t-il à première vue?

Erreur! Ces petites discussions sans importance apparente ont en réalité une importance capitale. Nous n'avons ni la place ni le temps de le montrer aujourd'hui, mais nous y reviendrons. Nous ferons voir au lecteur, dans un article prochain, comment du parc anglais où il élabora ses innocentes idées sur le reptile et l'oiseau, un Darwin mène la France.

pas été pour lui, nous pouvons constater qu'en 1882, le nombre de voix conservatrices avait été de 127, et dimanche dernier il a été de 308. C'est donc un succès pour les conservateurs.

Le clergé et les élections. — Une circulaire adressée aux préfets par M. Goblet leur demande de signaler les membres du clergé, rétribués par l'Etat, qui se seront mêlés à la lutte électorale.

Si M. Allain-Targé adressait à son tour une circulaire analogue visant ceux qui ressortent de son ministère, les paperasses arriveraient nombreuses place Beauveau. Chacun connaît la neutralité des fonctionnaires dans les élections.

Mais M. Allain-Targé ne ferait pas cela, de crainte de blesser les circulaires de M. Waldeck-Rousseau. Le clergé étant le bouc émissaire sur lequel retombent tous les péchés d'Israël, M. Goblet sera mieux servi que ne le serait son collègue de l'intérieur.

Écoeurement. — Le général de Courcy se propose de rentrer prochainement en France. Comme plusieurs généraux, il est dégoûté d'une tâche ingrate, écouré des consignes qui lui arrivent de Paris, lesquelles ne s'inspirent que de manœuvres électorales. Combien de nos généraux, après avoir dépensé tout ce qu'ils pouvaient de patriotisme et de courage, ont demandé à revenir, ne voulant pas subir plus longtemps la responsabilité morale de cette expédition du Tonkin.

Opportunité. — Après les élections, on se propose de changer complètement d'attitude. Toutes les garnisons de France seront mises à réquisition; mais, pour le moment, la tactique de M. Brisson ne diffère pas de celle de M. Ferry.

Ordres et désordres. — Avec le colonel Herbinger, le général Brière de l'Isle revient du Tonkin.

L'acquiescement du colonel par le Conseil de guerre devant lequel il avait été traduit impliquait le rappel du général. On n'a pas oublié avec quelle véhémence la conduite du colonel Herbinger à Lang-Son avait été incriminée par le général Brière de l'Isle. L'acquiescement de l'un se trouve donc être, dans une certaine mesure, la condamnation de l'autre.

La France et l'enfant noyé. — Sous ce titre nous lisons dans *l'Ange consolateur*, revue dont nous avons annoncé l'apparition à nos lecteurs, la réponse d'un vaillant homme :

Il y a peu de temps M. X..., député que sa modestie nous interdit de nommer, traversait le Bois-de-Boulogne à pied, lorsque près du grand lac, il entendit des cris désespérés. Un enfant de huit ans venait de tomber à l'eau, et ses parents, braves ouvriers de Charonne, appelaient en vain au secours. M. X..., quoiqu'il sortit de table, n'hésita pas à sauter à l'eau immédiatement, et ramena l'enfant sain et sauf à ses parents.

La foule entourait le courageux sauveteur et lui demandait son nom; mais, lui, s'y refusant, répondit simplement : « Sachez seulement que je suis député de la droite. Ce que je viens de faire pour cet enfant, en l'arrachant à la mort, tâchez de le faire pour la France qu'on est en train de noyer dans la boue. Sauvez-la par vos bulletins de vote. » — Et la foule d'applaudir.

Troubles atmosphériques. — La nature serait-elle aussi détraquée que nos politiciens en quête de suffrages? On a signalé dans la Haute-Italie et dans le Tyrol autrichien de grandes inondations.

— Dans les cantons de Vaud et du Valais (Suisse), ce sont de fortes secousses de tremblement de terre.

— Dans l'Isère, autour de Voiron et de Grenoble, dans la Drôme, près de Valence, dans le Jura, la neige a fait son apparition.

Mêmes phénomènes à Berne et à Genève. Les campagnes ont pris leur blanc manteau d'hiver.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. l'abbé Vacher, aumônier des religieuses de Notre-Dame Auxiliatrice, a été nommé aumônier de la Visitation à Condrieu.

DÉCÈS

† M. Piotery, ancien curé de Pommiers (Loire) est décédé le 8 septembre, à l'âge de 84 ans.

En avant!

Nous sommes arrivés à l'heure décisive où les électeurs déposent dans l'urne leur bulletin de vote.

La bataille est décisive, la France va avoir à se prononcer; quel sera le résultat final? nous l'ignorons. Si, comme nous le pensons,

les épreuves terribles par lesquelles notre chère et grande patrie vient de passer sont un juste châtement infligé par la Providence, avouons assez expié nos fautes, et le moment de la délivrance est-il arrivé!

Alors que la patrie est en danger, que tous ses enfants sont appelés à la défendre, il ne vient pas à l'idée de l'un d'eux de se soustraire à ce précieux devoir sous le fallacieux prétexte que dans l'armée innombrable, un soldat de moins ne fera pas défaut.

Conservateurs de tous rangs, de toutes nuances, sortez de l'apathie profonde dans laquelle vous êtes plongés depuis de longues années.

Vous avez de par votre bulletin de vote une part dans l'administration de notre pays, ce morceau de papier est l'arme légale qui est donnée à tout citoyen français pour faire prévaloir ses droits et ses idées. Les circonstances douloureuses par lesquelles la France vient de passer vous font à tous un devoir de voter, s'abstenir serait une lâcheté.

Électeurs souvenez-vous des lois néfastes qui ont été votées par la précédente Chambre, jetez les yeux autour de vous : voyez notre armée désorganisée, notre marine perdue, la faillite qui s'approche à grands pas.

Pères de familles vous avez été blessés dans vos sentiments les plus chers, on a voulu vous ravir l'âme de vos enfants, leur donner une éducation civique, et faire de ces jeunes corps, espoir et bonheur de vos foyers, de futurs soldats de la Révolution. Français, vous avez souffert et vous souffrez encore de voir notre glorieux drapeau confié à des mains indignes de le tenir et de le faire respecter. Rentiers la conversion est encore présente à votre mémoire, les hommes qui nous gouvernent ont juré d'anéantir tout ce qui est grand, tout ce qui est noble et élevé.

L'édifice qu'ils ont mis quinze ans à bâtir dans ces temps derniers a été cimenté par le sang de nos enfants.

Cet édifice s'écroulera comme un château de cartes, si tous ceux qui sont honnêtes, tous ceux qui veulent la France grande, libre, forte, respectée, se lèvent dans un moment de sublime indignation et s'ils renvoient dans la boue dont ils n'auraient jamais dû sortir les ignobles fantoches qui nous gouvernent.

Chefs de familles, votez et faites voter ceux qui sont sous vos ordres; industriels, suivez le même exemple. Nos aïeux firent des guerres meurtrières pour reconquérir la liberté du tombeau du Christ, faisons nous aussi une nouvelle croisade, la croisade des honnêtes gens contre les flous. Consacrons et nos forces et nos moyens à ce but.

Notre patrie agonise, la France espère en nous, justifions sa confiance; marchons au combat avec énergie et sans défaillance. Nous représentons le droit, et le succès nous attend.

Notre programme consiste en peu de mots, nous voulons : le relèvement moral et matériel de notre patrie. La France prospère et tranquille à l'intérieur, respectée à l'extérieur, et ayant sa voix dans le concert des grandes nations.

Plus de guerres ruineuses et inutiles; plus de sang versé pour satisfaire quelques agitateurs; plus de places largement rétribuées à des nullités dont le seul mérite est d'afficher un républicanisme de bon aloi, un gouvernement honnête et respecté.

Notre drapeau, on le connaît; nous mettons nos espérances en l'avenir à l'abri des trois couleurs, qui ont été promenées dans le monde entier par la main d'un géant et à l'ombre desquelles, à une époque plus rapprochée de la nôtre, des princes français ont pacifié la plus belle de nos colonies.

Électeurs, le moment est suprême, la tâche est des plus belles. Dieu, qui bénit les nobles causes, protégera nos efforts et nous donnera le succès.

Lançons-nous dans la mêlée sans crainte, et jetons bien haut notre vieux cri si français : En avant pour Dieu, la France et le Roi!

Comte CH. DE M...

La veille des Elections

Comme Aristote a raison, lorsqu'il dit dans son chapitre de *Recalcitrantibus stomachis* (tome 1, livre III) (*vulgo*, des estomacs récalcitrants) que les gens qui digèrent mal sont insupportables. Ce n'est pas mon habitude, du moins je l'espère, mais c'est très certainement mon cas aujourd'hui. Je suis d'une humeur massacrant. Je vous demande pardon, cher lecteur, de vous initier à ces détails de famille. D'ailleurs je vais me justifier.

Représentez-vous un peu le tableau suivant. Il est midi. Depuis six heures je lis, en manière de distraction, des discours... opportunistes, matière souverainement indigeste. Voilà déjà une journée bien mal commencée; mais ce n'est

pas tout. Depuis deux heures j'attends mon déjeuner et rien ne vient. Surpris fâcheusement de ce manque d'ordre dans mon intérieur. J'appelle enfin la bonne.

— Catherine!
— Monsieur?
— Eh bien, mais... le déjeuner?
— Monsieur, le boulanger n'est pas encore venu.

— Comment? Il vient d'habitude à 9 heures, et il est midi.
— Possible, Monsieur, mais aujourd'hui il assiste à une réunion électorale et il m'a dit qu'il ne viendrait pas avant midi. Tenez, on sonne, ce doit être lui.

Dix minutes s'écoulaient dans le silence.
— Catherine!
— Monsieur?
— Eh bien?
— Qu'y a-t-il pour le service de Monsieur?
— Ah ça mais, est-ce que nous allons bientôt nous mettre à table.
— Pas encore, monsieur.
— Comment, pas encore.
— Que non, Monsieur, le boucher n'a pas encore apporté la viande.

— Vous dites?
— Le boucher n'a pas encore pu venir.
— Mais à quoi pense-t-il donc, votre boucher.
— Oh! Monsieur, c'est bien simple: il est président du comité socialiste, et ses devoirs l'ont appelé à présider aujourd'hui.
— Alors, allez chez un autre.

— Mais, Monsieur, vous savez bien que l'autre est délégué du canton à la réunion opportuniste qui a lieu aujourd'hui à Lyon.
— Mais il y en a bien un troisième.
— C'est vrai, Monsieur, mais il fait une conférence aux travailleurs syndiqués du Rhône.
— Pas possible! Eh bien, servez ce que vous avez.

— J'ai bien été chez le charcutier, mais sa boutique était fermée. Il est vice-trésorier du premier groupe de la troisième section du sous-comité de la commune, et vous comprenez...

— C'est incroyable!
— Enfin je servirai ce que j'ai à Monsieur. La table est servie.
— Catherine!
— Monsieur?
— Qu'est-ce que c'est que ce pain? S'il n'a pas cinq jours, c'est qu'il en a six, c'est de la pierre.

— Monsieur doit bien comprendre que le boulanger n'a plus le temps de faire du pain tous les jours. Les élections ne lui laissent de libres que deux jours par semaine... et alors...
— C'est juste. Il n'a pas le temps.

Le dîner est fini. Un journal républicain me tombe sous la main, je l'ouvre :
« *Tonkin*. La situation s'est beaucoup améliorée. »

Beaucoup améliorée! Étonnant! Elle a donc été bien mauvaise? Pourtant le même journal n'a cessé de me dire que l'état sanitaire des troupes était excellent. Alors c'est pour faire une saison qu'on envoie nos troupes là-bas. Probable qu'on y expédie les poitrinaires, pour se refaire. Il faudra que j'aie passer mon hiver au Tonkin.

Beaucoup améliorée! Cela laisserait pourtant croire qu'il y a eu beaucoup de mal et même que tout n'est pas encore passé. Voilà qui me laisse perplexe. *Beaucoup améliorée!* Hem!

Voyons la suite.
« Les dernières dépêches sont relatives aux besoins de service! »

Oh! je les connais celles-là, relatives aux besoins de service... des élections!

Les autres sont si rares, si rares, surtout depuis la période électorale! C'est à croire que tous les employés du télégraphe depuis Saigon jusqu'à Paris sont uniformément et sans exception, présidents de comités électoraux, et que, en conséquence, ils n'ont pas le temps de s'occuper de leur service. Pauvres gens! vous voudriez qu'ils fassent deux choses à la fois!

Mais continuons notre lecture. « Le colonel Herbinger vient d'être acquitté. »

Acquitté! mais alors... Ferry que sera-t-il? Car enfin il était reconnu que tout le mal venait de Ferry ou du colonel Herbinger. S'il ne vient pas du colonel c'est qu'il vient de Ferry. C'est clair! Eh! mais... alors... si l'on condamnait Ferry à... eh! voyons, soyons indulgents, pas à grand chose, tout simplement à aller passer quelques dix ans au Tonkin. C'est un si beau climat. Il nous l'a dit. Cela le remettrait un peu de ses fatigues et de ses émotions.

Le Tonkin! Excellent climat, station balnéaire. Fortune à faire. Terrains à vendre, rapport 7.777 fr. pour cent. Beaucoup d'avenir. S'adresser à M. Ferry, au village de Fourcharupt.

Songeant aux multiples avantages de ce charmant pays, aux richesses incalculables que la France en retirerait, et, conséquemment à l'obligation où nous nous trouvons, nous tous, redevables de tant de prospérité, d'y envoyer, par reconnaissance, tous ceux qui ont contribué à la grande entreprise, je pris mon chapeau et je sortis.

La première chose qui frappa ma vue fut une affiche rouge, très rouge et où je lus :
... impôt sur le revenu... suppression du Sénat... suppression de la présidence... le peuple heureux... prospérité universelle... etc.

Tout en méditant sur le génie des candidats qui peuvent promettre... tenir tant de belles choses, j'arrive à la ficelle de la Croix-Rousse, et là, je me heurte du premier coup contre un bon vieux papa qui traîne après lui un bambin de 4 à 5 ans.

— Papa, papa, je veux aller sur l'impériale.
— Mais il n'y en a pas, mon petit.
— Je veux monter sur l'impériale.
— Tu vois bien qu'il n'y en a pas.
— Sur l'impériale! sur l'impériale!
— Soit, nous irons.

Le programme de l'affiche rouge et la scène que j'ai sous les yeux se brouillent dans ma tête. Étant donné que je suis de très mauvaise humeur, cela m'impatiente doublement. Je me dis : sot que tu es, quel rapport y a-t-il entre l'affiche et ce bambin. Mais j'approfondis et voici tout à coup qu'une similitude étrangère m'apparaît.

L'enfant demande l'impossible, le peuple aussi. D'abord on le lui refuse; puis quelques imbéciles disent oui. Mais de toutes ces belles promesses que voulez-vous qu'il résulte? Des gens qui élèvent mal leurs enfants; des ambitieux qui trompent le peuple.

AUGUSTIN RÉMY.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

MAISON

MOUTH

Ouverture de la saison d'hiver

Immenses assortiments à nos Rayons de Costumes, Confections, Jerseys, Lainages, Fantaisies, Deuils, Draperies, Toiles, Blancs, Rideaux, Tapis, Châles, Soieries, Parapluies, etc. etc.

CORBEILLES DE MARIAGE

AFFAIRE EXTRAORDINAIRE

200 pièces bouclés laine et soie à 1 et 1f. 25

M^{ME} JOURDAIN

SAGE-FEMME

Rue de Chartres, 89, LYON

TRAITEMENT SPÉCIAL

Des dérangements de matrice et maladies intestinales. — Voici quelques symptômes : Gonflement du ventre, maux de reins, digestions difficiles.

Visible tous les jours de 9 h. à 4 h.

La meilleure des Eaux purgatives, la VÉRITABLE HUNYADI JANOS, se vend au dépôt général des Eaux minérales françaises et étrangères, 5, place des Célestins Lyon, M^{SON} E. MAUGUIN correspondant direct et spécial pour Lyon de A. Saxlehner, propriétaire de la source.

L'insuffisance du Fer dans le sang amenant l'appauvrissement de l'être humain et la faiblesse des organes, prédispose à toutes les maladies épidémiques, telles que la fièvre typhoïde. Ces terribles conséquences sont combattues par l'emploi du Fer Français.

La Magistrature lyonnaise

DE 1771 A 1883
(Suite et fin)

Nous avons sommairement indiqué, d'après M. Niepce, l'organisation de l'ancienne magistrature lyonnaise au XVIII^e siècle lorsque le chancelier Meaupou détruisit l'inamovibilité. Il est intéressant, en outre, de connaître la composition du personnel de tous les corps judiciaires atteints par le coup d'Etat du chancelier. En lisant le livre dont ils s'agit, les détails qu'il renferme sont d'autant plus intéressants qu'on retrouve les noms de familles connues qui ont conservé leur notabilité, dont les descendants existent encore. On peut se rendre compte de leur origine, de leur élévation aux honneurs de la magistrature et de la noblesse. Sans doute quelques uns de ces noms ont été illustrés; mais aussi beaucoup de familles désormais nobles, ont été anoblies après l'existence modeste d'aïeux de condition peu élevée. C'est par l'application de coutumes et de lois de l'époque, plutôt que par l'illustration de leur vie, que beaucoup de ceux qui quelquefois se croiraient volontiers de pair avec la noblesse des croisés ont vu leur condition sociale plus relevée. L'échevinage, la magistrature et la faveur du prince ont plus contribué que d'autres causes à ces distinctions.

Ce qui, d'ailleurs, frappe l'attention lorsqu'on arrive à la fin de cette histoire de la magistrature au XVIII^e siècle, c'est qu'après les vicissitudes qui l'ont traversée, la quasi-restauration qui avait suivi le règne de Louis XV et que Louis XVI avait entreprise, la Révolution a voulu promener son niveau égalitaire sur les institutions judiciaires comme sur l'antique monarchie française.

Il y eut une époque transitoire de 1790 à la République, puis à l'Empire, et après, les Tribunaux de la Terreur, qui fut une époque d'essai d'une nouvelle organisation judiciaire; elle ne fut pas durable, son caractère peut être jugé par le régime électif qui lui fut appliqué. On sait quels détestables résultats se sont produits. Une magistrature qui date de 1800 a succédé aux malheureux essais de la Révolution. Celle-ci avait imaginé une organisation judiciaire improvisée en dehors d'ailleurs de principes pratiques. Cette organisation prit fin à l'avènement du premier consul Bonaparte. Alors, telle nous avons vu toute la magistrature depuis cette époque, telle elle fut à Lyon, lorsqu'après une première organisation encore imparfaite, le génie de Napoléon I^{er} vint appliquer un caractère durable aux institutions ju-

diciaires, d'abord en rétablissant l'inamovibilité, puis en réunissant la justice civile à la justice criminelle, en créant les tribunaux de première instance, les tribunaux d'appel, bientôt cours d'appel et impériaux, maintenant du jury ou grand criminel et les cours d'assises.

Ce que l'Empereur comprit, c'est que pour relever l'autorité de la nouvelle magistrature, il fallait faire monter sur les sièges des nouveaux tribunaux, des magistrats déjà signalés par leurs fonctions dans l'ancienne magistrature, et qui avaient été épargnés ou plutôt oubliés par la Révolution qui remplaçait les sièges judiciaires par l'échafaud.

M. Niepce, afin de perpétuer la mémoire des magistrats jugés dignes des fureurs révolutionnaires a présenté le tableau des principaux Lyonnais, magistrats, avocats, procureurs, notaires, même clercs, huissiers, qui de décembre 1793 à janvier 1794 montèrent sur l'échafaud. Au nombre de ces victimes se remarque notamment un juge de paix d'un nom illustre: Ampère, père du grand savant à qui une statue est destinée sur une des places publiques de la cité, mais dont les édiles contemporains ne hâtent pas l'érection. Le crime de ce magistrat envers la Révolution avait été d'avoir signé l'ordre d'arrestation du vertueux Chaliot qui fut décapité pour ses vertus après avoir inondé Lyon de sang, lorsque la ville de Lyon résista par son siège immortel à la tyrannie conventionnelle.

Le grand citoyen dont la mémoire restera odieuse aux Lyonnais, victime à son tour de la réaction d'une population exaspérée par ses crimes, mérita d'ailleurs, après le siège, une apothéose célébrée par une mascarade des plus sacrilèges.

On se demandera peut-être à quand une des places de Lyon recevra le nom de Chaliot et sera ornée d'une des nombreuses statues qui se succèdent en l'honneur des héros de la Révolution, et dont l'érection sera moins retardée que celle d'Ampère.

Les noms des magistrats qui depuis le premier empire ont siégé à Lyon soit dans le tribunal de première instance, soit à la cour jus-

qu'à nos jours, sont rappelés par M. Niepce. Plusieurs noms anciens survivaient encore dans la magistrature lyonnaise contemporaine si cruellement massacrée par la République en 1883. Une magistrature, en effet, qui peut citer parmi les magistrats qui l'ont honorée depuis près d'un siècle, les noms de: Vouty de la Tour, de Courvoisier, de Chantelauze, de Guernon-Ranville, de la Seglière, Pion, Bryon, Rocher, Rieussec, Laborié, de Marnas, Devienne, Gilardin, Beaune, Baudrier, Millevoye, Brigueil et tant d'autres, mérite un solennel hommage. Ces noms peuvent être opposés à

celui du garde des sceaux exécuté de la loi d'épuration et à celui de l'ancien ministre improvisé premier président de la cour de cassation, descendu de son siège moins honorablement que les magistrats démissionnaires ou révoqués par ces chefs de la magistrature.

Ces pages d'histoire locale d'une grande institution sont non seulement intéressantes par les faits, mais l'auteur a su imprimer un charme de plus à son travail par un style varié, noble, didactique, élevé, élégant selon les exigences du sujet.

Avec M. Niepce nous rendons un dernier hommage aux victimes de la haine républicaine de 1883, d'autant plus néfaste que le but poursuivi a été « d'asservir les organes de la justice, fait de toutes les œuvres de la tyrannie « le plus détestable. » L. DUCURTYL.

MARCHE

Cette semaine a eu lieu le seizième Congrès commercial des grains, les 28 et 29 septembre, au palais de la Bourse, pavé comme les années précédentes pour cette circonstance. Belle réunion de commerçants, malgré le temps qui s'obstine à rester pluvieux toute la journée du lundi. Nous croyons en effet, que l'affluence des visiteurs a été aussi belle que l'année passée, et d'après les nombreuses notabilités que l'on nous y a nommées, nous avons pu conclure que tout l'Est et le Sud-Est de la France, Champagne, Bourbonnais, Auvergne, Lyonnais, Dauphiné, Savoie et Provence étaient représentés d'une manière importante. Nous avons vu depuis qu'il y avait même quelques négociants suisses. Dès le lundi après-midi les transactions s'étaient engagées avec une allure assez ferme, on voulait profiter des bas prix, car, avait-on murmuré de côté et d'autre, la hausse n'avait pas dit son dernier mot, et le commerce aussi bien que la meunerie étaient venus avec des intentions d'achat. Malheureusement des dépêches de Paris annonçant une assez forte baisse sur les farines de consommation et de spéculation sont venues éteindre cette première ardeur et chacun s'est tenu sur la réserve. Malgré cela de nombreuses affaires s'étaient déjà traitées et il s'en est traité encore d'autres après ces mauvaises nouvelles. Mais nous avons perdu encore une fois la possibilité de présenter à nos lecteurs des prix bien changés.

On peut dire que cette baisse télégraphiée de Paris a pesé fâcheusement sur le cours des prix du Congrès. Il s'est aussi traité d'assez fortes affaires en avoines, et très peu en seigles. Les sons non plus n'ont pas eu beaucoup de vente. En somme, belle réunion, bonnes dispositions des acheteurs, malheureusement arrêtées par des fâcheuses dépêches qui ont même donné à réfléchir.

GRAINS

Blés du Dauphiné	21 50 à 22 25
— Lyonnais	22 » » »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.	
Blés de Bresse. Nouveaux	21 75 22 »
Blés du Bourbonnais	22 15 22 50
— Nivernais	22 » 22 50
— Bourgogne	22 » 22 75

Les blés de semence se payent toujours de 22,75 à 23,25, suivant qualité, les 100 kil.

Farine de commerce 1 ^{re}	les 125 k. 44 » à 45 »
— — — — —	ronde 39 50 à 40 »
— de boulangerie 1 ^{re}	— 45 50 à 47 »
— — — — —	ronde 40 50 à 41 50

Sons. — Peu de vente, prix à peu près tenus, sons 11,25; sons ordinaires, 10,75 à 11, recoupes, 10,50, fleurages blancs, 14 à 14,50; fleurages bis, 12,50 à 13.

Avoines. — Les noires du Bourbonnais sont toujours bien tenues et il y a eu de fortes parties traitées.

Dauphiné	17 50 à 18 »
Bresse	17 » à » »
Bourbonnais	18 25 à 18 50
Bourgogne	18 50 à 18 75

Sarrasins. — Peu abondants, pas de vente.
Gris 19 » à 19 75
De pays 18 75 à 19 25

FOURRAGES

Ventes calmes. Marché peu actif, et peu approvisionné sans changement.

Foin de pays	les 125 k. 11 » à 11 50
— de Bourgogne	13 » à 13 25
Paille de froment	6 » à 6 25
— de seigle	6 25 à 6 50
— d'avoine	6 75 à 6 50
Regains	9 » à 9 50
Luzerne	10 » à 10 50

BESTIAUX

Bœufs. — Mardi 29 septembre. 889 bêtes avaient été amenées: malgré ce nombre important la vente a été assez bonne. Des achats assez forts ont, en effet, été faits pour le Midi, de sorte que malgré un renvoi de 150 têtes, tout à fait inférieures il faut le dire, les prix ont été soutenus de 120 à 124 fr.

Charollais 125, 150; Auvergne 126, 145; Bourbonnais 115, 150; Bressans 125, 150; Dauphiné 120, 145.

Veaux. — 400 veaux ont été présentés, qui se sont vendus de 90 à 105 fr.

Moutons. — Sur les 881 moutons amenés il ne s'en est vendu que 480 de 90 à 105 fr.

Porcs. — Tout d'abord, à partir du 1^{er} octobre la vente des porcs aura lieu deux fois par semaine, le lundi et jeudi.

Lundi 28 septembre. — L'approvisionnement était très important, il y avait 1480 porcs, malgré cela le renvoi a été insignifiant, mais la vente s'est faite aux mêmes prix que la semaine dernière de 98 à 112 fr.

THUR LEF.

Le SIROP et la PATE DE SÈVE DE PIN de LAGASSE contiennent tous les principes balsamiques du Pin maritime, et sont aujourd'hui recommandés par les médecins comme les meilleurs pectoraux pour la guérison des toux, rhumes, gripes, catarrhes, bronchites. Il suffit, pour se rendre compte de leur efficacité, de se rappeler que les médecins recommandent aux personnes faibles de poitrine un séjour prolongé dans le Midi, près des forêts de Pin maritime, et que c'est à leurs émanations balsamiques que l'on doit les nombreuses guérisons qui sont journellement signalées.

Le Propriétaire Gérant

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, DÉPOSÉE AU BUREAU DE LA PROPRIÉTÉ.

RIVIER SŒURS

80, rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Rue Centrale, 43

GRAND CHOIX

DE CHAPEAUX, COIFFURES

EN TOUTES SORTES

Pour Hommes, Dames et Enfants

PRIX EXCEPTIONNELS

LA MAISON DE FRANCE

PAR AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

Les Chants Royalistes

La IV^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célestes.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les I^{er} II^e III^e et IV^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{er} II^e III^e et IV^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

De bonnes piqueuses et préparées pour homme et pour dame, Maison Gontard, 223, avenue de Saxe.

Placiers pour visiter bourgeoisie et commerce de détail, huiles, vins, Bordeaux, Beaujolais, Mâconnais et Bourgogne. Inutile de se présenter si l'on n'a pas fait la place de Lyon et environs. Rovira, rue Victor-Hugo, 10, entresol.

DEMANDE DE PLACES

Un homme de 40 ans, connaissant le jardinage, sachant conduire et soigner les chevaux, demande une place dans maison bourgeoise. 842 M. Henri Pélagaud, ancien éditeur de N. T. S. P. le Pape et de l'archevêque de Lyon, demande une place d'institutrice dans une famille chrétienne, pour sa fille, 21 ans, munie de son brevet et pianiste. S'adresser à lui-même à Pouilly-sous-Charlieu (Loire).

Une demoiselle de 18 ans, bien élevée, connaissant la mercerie et la bonneterie, désirerait trouver place dans cette partie ou dans la lingerie, dans maison tenue par des Dames, où elle serait nourrie et couchée. 564.

Un homme sérieux, au courant des assurances, désirerait trouver un emploi dans cette partie pour faire le courtage et les recettes.

Un homme de 30 ans, bonnes références parlant le français et l'allemand, habitué à faire courses, recettes, écritures dans magasin ou administration, désirerait se placer dans des conditions analogues. S'adresser à M^{me} Desax, rue du Plat, 27.

Un homme de 40 ans, bonnes références connaissant le service des maisons bourgeoises et pouvant soigner un monsieur malade ou infirme, demande uue place.

Un ménage sans enfants, le mari connaissant bien l'agriculture et la viticulture, la femme connaissant bien l'entretien d'une basse-cour, demande une place de maître-valet, garde particulier, etc. 839.

Une dame, bonne légère et bonne repasseuse demande des journées bourgeoises. 411.

LA RÉPUBLIQUE SE DÉMASQUE

Brochure par Léo Taxil (Gabriel Jogand)

BROCHURE D'ACTUALITÉ ET DE PROPAGANDE

S'adresser dans nos Bureaux

OCCASION RARE

A CÉDER DE SUITE

Four cause de départ

BEAU MAGASIN

De couronnes mortuaires et articles de piété

Grand logement dans le magasin, loc. 1600

FONDS et MARCHANDISES. Prix 14000 f.

S'adresser dans nos Bureaux

AU CANON D'OR

10, rue Bellecordière

BON-GARCIN

Fabrique de malles

En tous genres, Sacs de voyage Gibecières Cartables

ASSOCIATION LYONNAISE

POUR LE

PLACEMENT

D'Employés et Domestiques

DES DEUX SEXES

BUREAUX

Place des Célestins, 1.
Quai Saint-Antoine, 20.
Rue Lanterne, 4.

L'ANGE CONSOLATEUR

MESSAGER DE L'HEURE SAINTE

REVUE BI-MENSUELLE

Fondée par un Comité de Prêtres

Honorée de la haute

approbation de Mgr l'Evêque

de Montpellier

PRIX DE L'ABONNEMENT : 5 FR.

ON S'ABONNE

à AGDE (Hérault) rue des Muses, 24

La Franc-Maçonnerie démasquée

REVUE MENSUELLE

Des doctrines et faits maçonniques

Publication grand in-8 de 48 pages.

— Un an : 5 fr.; six mois : 3 fr. Union postale : un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50

HOTEL DE ROME

LYON

Rue du Peyrat, 4 (Bellecour)

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

par son

CONFORTABLE ET SES PRIX MODÉRÉS

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages

Avec cette épigraphe: « Vous diriez à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » P. IX.

Se trouve dans nos Bureaux